

GALÈRES DE LOGEMENT : ÇA SUFFIT !

La précarité sociale frappe un grand nombre d'entre nous, ce qui signifie toujours plus de personnes sans logement fixe, hébergés ou non dans des conditions d'accueil déplorables. Faute de moyens, des centaines de milliers de familles sont déjà à la rue. D'autres, sont souvent sur le fil du rasoir, qu'un simple licenciement, qu'une maladie ou qu'un handicap pour exemple, jetterait à la rue.

10 % des plus riches de France (disposant d'un salaire mensuel de 11 200 euros et plus) habitent de manière scandaleuse dans des Habitations à Loyer Modérés (HLM). Pourtant, 1 200 000 familles paupérisées sont actuellement en liste d'attente de demande d'un logement social. En janvier 2011, on recense plus de 333 000 personnes sans domicile ou en logement personnel de fortune (hôtel, cabanes, tentes...) et 2 863 000 personnes vivant en habitat dans un état d'insalubrité ou/et d'inconfort ou/et dans des logements surpeuplés.



**NOUS
REVENDIQUONS :**

Les pauvres sont à la rue, les riches occupent les logements sociaux et les mairies préfèrent payer des amendes plutôt que d'assumer pleinement la construction ou la rénovation de logements sociaux. Et pourtant, de nombreux logements restent vacants: 2 121 000 selon l'INSEE !

NE RESTONS PAS IMMOBILES FACE À CETTE SITUATION, NE LAISSONS PAS CHÔMEURS, PRÉCAIRES OU TRAVAILLEURS DORMIR DANS LA RUE OU DANS LEUR VOITURE!

> RÉQUISITIONS DES LOGEMENTS VIDES

Toute personne frappée par les aléas de la vie (chômage, maladie...) doit pouvoir rester dans son logement ! Interdiction des expulsions ! Face à la non application du droit opposable au logement, réquisitionnons les logements vides !

> RENOVATIONS SANS AUGMENTATION DE LOYER ET CONSTRUCTION MASSIVE DE LOGEMENTS SOCIAUX ADAPTÉS !

> ABROGATION DES LOIS LOPPSI 1 ET 2

Les lois LOPPSI criminalisent la misère et l'habitat « atypique » et affaiblissent nos droits sociaux et démocratiques. Non à cette politique de classe contre les pauvres, les habitants sans droit ni titre, les gens du voyage, etc !

> STOP AUX HAUSSES ET BAISSÉ IMMÉDIATE DES LOYERS !

Les quittances de loyer (loyer et charge) des locataires ne doivent pas excéder 20% de leurs revenus.

> UN LOGEMENT POUR TOUS !

Les travailleurs pauvres et immigrés, les intérimaires, les jeunes travailleurs, les étudiants doivent avoir accès aussi bien au parc locatif privé, aux logements sociaux et aux foyers (CROUS, etc.) ! Les contrats précaires, l'absence de garants considérés comme « fiables », les critères discriminatoires ne doivent plus servir de prétexte à des refus des propriétaires.

RÉUNION UNITAIRE 22 FÉVRIER À 18H BOURSE DU TRAVAIL
MANIFESTATION SAMEDI 12 MARS À 14H

MOBILISONS NOUS !

Si vous êtes en galère de logement (absence de logement, logement surpeuplé ou insalubre) ou qu'une personne de votre entourage est dans cette situation, ne restez pas les bras croisés!

Permanences les lundi de 14h à 17h à l'UL CGT
1,2,4 31 rue Guivogne
69002 Lyon
06 30 01 91 79
pepsy.cgt69@wanadoo.fr

COLLECTIF LOGEMENT

Signataires : CGT Privés d'emploi et précaires, FSE, des individu-e-s

